
**Émissions de sources fixes —
Détermination des émissions de gaz
à effet de serre dans les industries
énergétiques —**

**Partie 1:
Aspects généraux**

*Stationary source emissions — Determination of greenhouse gas
emissions in energy-intensive industries —*

Part 1: General aspects

ISO 19694-1:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4c79a02a-02ed-4ec2-99af-d2fb8e1169ad/iso-19694-1-2021>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 19694-1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4c79a02a-02ed-4ec2-99af-d2fb8e1169ad/iso-19694-1-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4c79a02a-02ed-4ec2-99af-d2fb8e1169ad/iso-19694-1-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	v
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Abréviations	8
5 Principes	8
5.1 Généralités.....	8
5.2 Pertinence.....	8
5.3 Complétude.....	9
5.4 Cohérence.....	9
5.5 Exactitude.....	9
5.6 Transparence.....	9
6 Périmètre d'inventaire	9
6.1 Périmètre organisationnel.....	9
6.2 Périmètre de déclaration.....	10
6.2.1 Généralités.....	10
6.2.2 Définition du périmètre de déclaration.....	11
6.2.3 Émissions directes de GES (catégorie 1).....	11
6.2.4 Émissions indirectes de GES (catégories 2 à 6).....	11
6.2.5 GES provenant de la consommation d'électricité et de la production d'énergie sur site.....	12
7 Principe d'évaluation de la performance	12
8 Exigences générales concernant l'identification, le calcul et la déclaration des émissions de GES	13
8.1 Identification, calcul et déclaration des émissions de GES.....	13
8.2 Contenu du plan de surveillance.....	13
9 Exigences générales relatives à la détermination des émissions de GES	13
9.1 Généralités.....	13
9.2 Méthode du bilan massique.....	14
9.3 Méthode basée sur le mesurage des émissions des cheminées.....	16
10 Exigences générales concernant l'échantillonnage, les analyses et la compétence des laboratoires	17
10.1 Échantillonnage et analyses — Normes de référence, lignes directrices, méthodes et fréquences.....	17
10.2 Exigences relatives aux laboratoires et preuve de leur compétence technique.....	18
11 Informations générales sur l'évaluation des incertitudes	19
12 Facteurs de référence	19
12.1 Facteurs de potentiel de réchauffement global (PRG).....	19
12.2 Facteurs d'émission des procédés.....	19
12.3 Facteurs d'émission de l'électricité.....	19
12.4 Facteurs d'émission des combustibles.....	19
12.5 Facteurs d'émission des combustibles de la biomasse.....	20
12.6 Facteurs d'émission des biocombustibles mixtes.....	20
13 Aspects liés à la biomasse	21
13.1 Généralités.....	21
13.2 Sources d'information complémentaires.....	21
13.3 Biomasse.....	21
13.4 Déclaration des émissions provenant des sources de biomasse.....	22

ISO 19694-1:2021(F)

13.5	Méthodes d'analyse des fractions de biomasse.....	22
14	Vérification.....	22
Annexe A	(normative) Contenu minimal du plan de surveillance.....	23
Annexe B	(informative) Liste des matières de la biomasse.....	24
Annexe C	(informative) Exigences de vérification des données sur les GES.....	26
Annexe D	(informative) Exemple de calcul d'incertitude pour les émissions annuelles déterminées à partir de mesurages à la cheminée (conformément à l'EN 14181).....	27
Annexe E	(normative) Traitement des émissions de GES biogéniques et des suppressions de CO₂.....	33
Annexe F	(informative) Correspondance entre les catégories.....	34
Bibliographie	37

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 19694-1:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4c79a02a-02ed-4ec2-99af-d2fb8e1169ad/iso-19694-1-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/4c79a02a-02ed-4ec2-99af-d2fb8e1169ad/iso-19694-1-2021>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 7, *Gestion des gaz à effet de serre et activités associées*.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 19694 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document est la première partie de la série ISO 19694, qui contient des méthodes communes harmonisées permettant de mesurer, de contrôler et de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) issues de six secteurs industriels spécifiques, ainsi qu'un document relatif aux aspects généraux.

La série ISO 19694 contient notamment des méthodes harmonisées pour:

- a) mesurer, contrôler et quantifier les émissions de GES des sources spécifiques à chaque secteur;
- b) évaluer au fil du temps le niveau des émissions de GES des procédés de fabrication des sites de production;
- c) établir et fournir des informations fiables, précises et de qualité à des fins de déclaration.

Le présent document est harmonisé avec l'ISO 14064-1 qui contient des exigences plus larges. Le présent document traite des aspects généraux et peut servir de base pour l'élaboration de toute norme sectorielle spécifique.

La série ISO 19694 permet à l'industrie de gérer les émissions de GES issues des procédés de production et permet d'évaluer, au fil du temps, les performances entre les usines. L'objectif est d'améliorer en continu le potentiel de réduction des procédés de production en agissant au cours du temps sur les résultats d'émission.

Le présent document contribue à la compétitivité de l'industrie et est un outil qui formalise les contributions des entreprises à apporter des réductions d'émissions de leurs activités et à développer des solutions technologiques à faible teneur en carbone destinées au marché.

Le présent document traite également des problématiques suivantes:

- éviter une double comptabilisation au niveau de l'usine, de l'organisme, du groupe et aux niveaux national et international;
- distinguer les différents éléments générateurs d'émissions (amélioration technologique, croissance interne et externe);
- déclarer les émissions en termes absolus ou spécifiques (sur la base d'unités);
- s'assurer que toute la plage de réductions directes et indirectes des GES obtenues soit reflétée.

Le présent document fournit également un outil flexible qui répond aux besoins des différents objectifs de surveillance et de déclaration, tels que la gestion interne et le rapport public des résultats d'émission de GES en fonction des procédés de fabrication utilisés sur un site de production.

L'objectif du présent document n'est pas de prescrire des exigences spécifiques pour la vérification ou la certification de méthodes, mesurages, calculs ou données résultantes, qui sont spécifiées dans l'ISO 14064-3.

Étant donné la nature des problèmes concernés et leur grand intérêt public, il convient de prévoir une vérification et une certification. Il convient que l'opérateur génère des dossiers et des enregistrements de manière à produire facilement des données récupérables et traçables. La documentation comprend:

- les qualifications du personnel;
- les méthodes appliquées;
- la série chronologique des mesurages réalisés;
- l'état d'étalonnage des équipements utilisés;
- les calculs d'émissions.